Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE

Code de l'Environnement – articles L-425-6 à L-425-7 et R-425-4 à R-425-9
Arrêté du 20 février 2009 relatif à la demande de plan de chasse individuel

Vous êtes détenteur d'un droit de chasse
et vous demandez la délivrance d'un plan de chasse pour le gibier présent sur votre territoire de chasse :
Veuillez remplir toutes les rubriques de ce formulaire et
LE RETOURNER A LA FEDERATION DES CHASSEURS OBLIGATOIREMENT AVANT LE 10 MARS

TERRITOIRE

ACCA ou CHASSE PRIVEE	ACCA PEYRUSSE
Numéro du lot	fd15-147
COMMUNE(S)	PEYRUSSE
Massif chevreuil	Alagnon et Sianne
Massif cerf	UG Vallée de l'Alagnon

DETENTEUR DE DROIT DE CHASSE

Nom Prénom	GUINOT Christian
Qualité	Détenteur de droit de chasse
Adresse	11 Place St Roch, 63670 ORCET
Téléphone (fixe et portable)	0473844207
Courriel	fd15-147@nomail.com

DESCRIPTIF DU TERRITOIRE

À compléter en cas de nouveau demandeur ou de modification depuis la précédente demande

Surface favarable: 608.00	Surface Totale: 2885.00

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE SAISON 2024 / 2025

	CERF				CHEVREUIL	CHAMOIS	MOUFLON
	Mâle	Femelle	Indifférencié	TOTAL			
Attribution année précédente	34	63	9	106	16	2	
Réalisation année précédente	48	56	0	104	12	0	
Estimation de la population (hausse ou baisse ou stabilité)	Stabilité				Baisse	Baisse	
Attribution théorique					18		
DEMANDE 2024 / 2025	37	56		93	16	2	

Fait le lundi 4 mars 2024 à ORCET Signature